

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 141 (1996)  
**Heft:** 8

**Artikel:** À l'occasion du "Colloque DCA 96"... : La DCA dans l'espace de combat du futur  
**Autor:** Cuche, Jean-Pierre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-345665>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

A l'occasion du « Colloque DCA 96 »...

## ***La DCA dans l'espace de combat du futur***

Par le brigadier Jean-Pierre Cuche

L'avènement de l'avion a transformé le « champ de bataille » en « espace de combat » tridimensionnel. Un espace utilisé par les aéronefs les plus divers pour appuyer les forces terrestres, transporter les forces de projection d'un théâtre à l'autre et pour se battre. Les armées de l'air, dotées de moyens de ravitaillement en vol, disposent tout autour de la planète d'un énorme volume d'action. Les forces aériennes de chaque pays doivent en assumer la responsabilité au-dessus du territoire national.

Les satellites, les missiles balistiques intercontinentaux, les systèmes de détection, de conduite et de brouillage embarqués (genre AWACS), les avions de combats pilotés ou non, les armes air-sol, les hélicoptères, les drones et les missiles de croisière, le spectre de la menace est vaste. Une menace dont la probabilité varie en fonction des partis impliqués et de la gravité des crises, mais qui surviendra toujours par surprise, vu la discrétion, la grande portée et la vitesse élevée des moyens mis en œuvre.

Contrairement à d'autres troupes, les forces de dé-

fense aérienne, dont la finalité est la prévention et la conduite de la guerre aérienne, connaissent leur ennemi éventuel. Il ne peut s'agir que des aéronefs actuellement en service ou en développement dans le monde. Par contre, elles ne savent pas quand il viendra.

### **La défense aérienne**

Il appartient à l'aviation et à la DCA de chaque pays de protéger la population, les installations et les troupes terrestres. Cela exige des moyens appropriés et un haut degré de préparation afin d'être dissuasif ou de réagir à temps. Il est indispensable de confier une partie des moyens à des professionnels.

Le partage des tâches entre les deux composantes de la défense aérienne (aviation et DCA), en fonction de leurs spécificités, conditionne tous les choix ultérieurs en matière d'acquisition de matériels. Un pays dont l'armée est engagée prioritairement sur des théâtres extérieurs n'aura pas les mêmes besoins qu'un pays orienté uniquement sur sa défense.

L'aviation, composante dynamique de la défense aérienne, convient bien pour combattre haut et loin les aéronefs adverses, avant qu'ils ne larguent leurs armes à longue portée, au-delà de la frontière s'il le faut. Lorsque la météo est favorable, elle peut aussi combattre, à très basse altitude, les hélicoptères, les missiles de croisière et autres aéronefs.

Finalement, à condition de disposer des moyens adéquats, l'aviation représente la composante majeure de l'appui de feu opératif, en attaquant préventivement les bases de l'adversaire.

Par contre, ses performances sont réduites, voire nulles, contre les missiles air-sol et sol-sol. Face à des attaques massives et saturantes, il est aussi à craindre que le parapluie aérien ne soit pas tout à fait imperméable.

Enfin, certains aéronefs ne représentent pas des objectifs rentables pour l'aviation. Faut-il, en effet, sacrifier des missiles air-air d'un prix élevé pour abattre des drones ou des missiles de croisière, avec le risque d'en manquer lors-

qu'il s'agira de défendre contre les avions adverses ? L'argent est et restera le nerf de la guerre !

## La défense contre avions

Les tâches de la DCA, composante statique de la défense aérienne, sont complémentaires. Elle doit intervenir :

■ En profondeur, sur le territoire national, à basse et très basse altitude, pour abattre les aéronefs qui ont percé le dispositif de l'aviation, évoluent près du sol ou attaquent avec des armes à courte portée.

■ Contre les hélicoptères, les missiles de croisière et autres aéronefs non rentables pour l'aviation.

■ Pour détruire, à courte distance, les armes air-sol larguées à distance de sécurité (de 5 km à plus de 100 km).

■ Pour combattre les missiles balistiques sol-sol, dans leur phase de rentrée dans l'atmosphère. Plus l'altitude d'interception sera élevée, plus les effets collatéraux au sol seront réduits.

Les ogives de ces missiles sont difficiles à atteindre. Leurs dimensions très réduites, un angle de rentrée dans l'atmosphère proche de la verticale et leur grande vitesse (2-5 km/s) exigent la mise en œuvre de systèmes qui ne sont pas encore vraiment opérationnels à ce jour. Ils devraient l'être vers 2000-2010, en fonction des moyens mis à disposition par les gouvernements des pays concernés par leur développement.

■ Comme c'est le cas en Suisse depuis les années soixante, avec les *BL-64 « Bloodhound »*, une partie de la DCA pourrait encore à l'avenir compléter l'aviation dans sa tâche d'inter-

ception à grande distance et à haute altitude.

Dans tous les cas, il s'agira d'accorder une attention particulière à la coordination du feu de la DCA avec les mouvements des propres aéronefs, afin de ne pas en réduire le nombre nous-mêmes. L'introduction prochaine du système *Febeko 2000* y apportera, pour la première fois, une réponse vraiment satisfaisante.

## Le défi du futur

Ce défi permanent consiste à compenser l'écart existant entre les possibilités des moyens en service et les capacités nécessaires pour faire face, avec succès, à la menace du moment.

Dans cette partie d'échec, l'agresseur joue avec les blancs, il a l'initiative, alors que le défenseur se défend avec les noirs, ayant toujours un coup de retard. Le match nul correspond pour lui à une victoire. Soit il s'est montré suffisamment dissuasif pour empêcher une véritable attaque, soit il est parvenu à sauvegarder l'intégrité d'une partie au moins du territoire défendu. Pour remplir sa mission la DCA devrait disposer, dans 10 à 20 ans, de moyens

■ à longue portée (50-150 km) pour détruire les ogives des missiles balistiques le plus haut possible et compléter l'aviation en cas d'attaques saturantes, tous azimuts ;



Canon DCA 20 mm (Oerlikon 59).

■ à courte ou moyenne portée (5 à 40 km) pour combattre les missiles air-sol et les aéronefs qui parviennent à percer le dispositif de l'aviation ;

■ à très courte portée (<5 km) et à basse altitude (<3000 m sur sol) pour lutter contre les aéronefs qui évoluent près du sol ou détruire les missiles air-sol, juste avant qu'ils n'atteignent leur objectif.

Pour réussir, la DCA devrait être

■ Très dense ! Le nombre augmente son effet dissuasif et son efficacité. Elle crée l'incertitude et incite les pilotes à voler plus haut ou à attaquer de plus loin, ce qui restreint la précision au but des armes conventionnel-



CR 92 gr mob eg DCA 1. Rapier en position au Vengeron (GE).

les, oblige l'adversaire à utiliser des armes plus évoluées, d'un prix plus élevé et l'expose plus favorablement aux attaques de notre

aviation. L'introduction, en cours, de l'engin guidé léger DCA *Stinger* représente une amélioration significative dans ce domaine.

■ Dotée de moyens de haut niveau technologique afin de détecter à temps puis de combattre efficacement des aéronefs toujours plus discrets (furtifs), plus rapides et mieux protégés (contre-mesures).

■ Mobile et discrète pour se soustraire à la détection et survivre aux attaques adverses.

Pour y parvenir, il s'agit de revaloriser une partie des moyens en service et de remplacer l'autre partie par des systèmes modernes. Un vaste programme qui a son prix. Les forces aériennes comptent seulement 10 % à 20 % des effectifs des forces armées d'un pays mais consomment une partie importante du budget de la défense. Ainsi, dans la réalité, il n'est pas toujours

A l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire des troupes de DCA helvétiques, la Société des officiers de DCA (AVIA-DCA) et l'Association des amis de la DCA (AADCA) organisent à Bâle, le samedi 19 octobre 1996, une journée d'information consacrée à « la DCA dans l'espace de combat du futur ».

Des militaires et des industriels, suisses et étrangers, de l'est et de l'ouest, présenteront leur conception et leurs produits.

Les officiers des Forces aériennes et toutes les personnes intéressées par la DCA sont cordialement invitées à y prendre part en s'inscrivant jusqu'au 20 septembre 1996, au moyen du bulletin adressé aux membres des associations ou publié dans les revues spécialisées.

Le colonel EMG, retraité, Hanruedi Christen et le major Jürg Schneider procéderont, par la même occasion, au vernissage de leur livre : *La DCA, histoire et anecdotes*, qui sera en vente sur place. Ce livre de 300 pages, richement illustré, peut aussi être commandé au prix de Fr. 28. –, plus les frais, à l'AADCA, caserne, 6032 Emmen.

possible de disposer, au moment voulu, des moyens souhaitables, en nombre suffisant. Les choix du futur sont conditionnés par les décisions prises dans le passé, les moyens en service, le contexte politico-militaire du moment et la situation financière de l'Etat.

L'art du commandement consiste à tirer le meilleur parti des moyens à disposition.

J.-P. C.



*Une unité de feu 35 mm, soit 4 canons de 35 mm, 1 appareil de conduite de tir Skyguard.*

## **Colloque DCA 1996, le 19 octobre 1996 à Bâle**

En 1996, les troupes de DCA de l'armée suisse fêtent les soixante ans de leur existence, une raison suffisante pour proposer une activité qui soit digne de cet anniversaire, soit une journée de réflexion au cours de laquelle la situation actuelle des troupes de DCA servira de point de départ à des considérations prospectives concernant la défense contre avions. Le but des organisateurs est de montrer l'avenir de la DCA ainsi que la DCA de l'avenir. Tous les officiers de DCA sont naturellement invités à cette journée, mais également tous les officiers intéressés à un titre ou à un autre à ces problèmes. Le Colloque DCA 1996 aura lieu le samedi 19 octobre 1996 au Centre des congrès de la Foire d'échantillons à Bâle.

### **PROGRAMME**

09 h 30	Début du colloque.
09 h 50-12 h 10	Salutations par le président du gouvernement du canton de Bâle-Ville. Exposé du brigadier Jean-Pierre Cuche, commandant de la Brigade DCA 33.
12 h 15-14 h 00	Exposés de spécialistes américains, allemands et finlandais. Repas et visite de l'exposition « Système de DCA » (l'exposition sera ouverte de 09 h 00 à 17 h 00).
14 h 00-16 h 00	Exposés et présentations par les représentations des firmes qui participent à l'exposition (Antey, Lockheed-Martin, Oerlikon-Contraves, Thomson CSF).
16 h 00-16 h 15	Bilan et « manifeste DCA » par le président central AVIA DCA.

### **Adresse pour les inscriptions**

**Colloque DCA 96, Case postale 667, CH-6032 Emmen**

**Président du Comité d'organisation : col Jack Eigenheer, tél 041/268 41 11.**